



HABITER  
sur notre territoire

2<sup>nd</sup> rencontre

Montsoreau,  
Mardi 26 mars  
14h-17h

## Participants

20 participants étaient réunis pour cette seconde rencontre sur « habiter notre territoire » (cf. annexe 1 : liste des participants).

## I. INTRODUCTION

La synthèse des travaux de la réunion 1 a été présentée par les animateurs (cf. téléchargeable sur [ici2038.fr](http://ici2038.fr)), puis le groupe s'est réparti en sous-groupes pour traiter les 4 questions proposées :

- \* Comment et sur quoi **agir pour un territoire plus équitable et solidaire** ?
- \* Comment **favoriser des modes d'habiter intégrant les enjeux environnementaux** en prenant en compte **les attentes sociétales** ?
- \* Comment **développer des synergies entre les acteurs** des territoires (complémentarités, alliances) pour favoriser un urbanisme de qualité ?
- \* Comment **donner de la place aux citoyens** dans la gouvernance de la cité (habitat, cadre de vie, territoire) ?

## II. TERRITOIRE ÉQUITABLE, SOLIDAIRE

---

Comment et sur quoi agir pour un territoire plus équitable et solidaire ?

### Orientations stratégiques

**La solidarité** (*avec mon pareil : endogène*), **la coopération** (*avec mon différent : altérité*) **un sujet territorial, une signature, une valeur à affirmer pour le Parc.** Aujourd'hui ce sujet n'apparaît pas mais il peut faire sens, et peut se décliner à toutes les échelles.

- \* **Définir ou renforcer une identité, une signature très forte** du Parc pour porter haut une ambition, l'affirmer qu'elle soit vecteur d'une action collective importante. Identité aujourd'hui peu perçue (au-delà des panneaux d'entrée) qu'est-ce que cela veut dire, dans ce qu'on vit dans ce territoire, des valeurs du territoire, de ce que l'on partage, de ce que l'on défend ensemble ? (à peine 5 % des habitants savent qu'ils sont dans un Parc).
- \* Favoriser la **conscience, la connaissance des inégalités territoriales** (nature et partage de la richesse) essayer de compenser, accompagner, encourager une certaine solidarité. répartition financière... Comment travailler sur cette solidarité, cette équité entre les différents territoires ?
- \* Impulser des **actions collectives sur les 2 Départements/ les 2 Régions** : un inconvénient mais aussi un atout car le Parc présent sur ces deux territoires peut atténuer, compenser...
- \* **Diminuer les fractures structurelles** : par exemple pour les déplacements (notamment liaisons est-ouest) mieux se connaître, développer les interactions.
- \* **Mixité générationnelle** : un facteur de solidarité et d'équité. La diversité des âges permet de faire face ensemble. Ce n'est pas uniquement une question d'argent, liée au rôle des politiques, c'est aussi interroger le savoir vivre et le savoir partagé dans ces territoires.

### Rôle du Parc, pistes d'actions

Réfléchir à des indicateurs de solidarité et d'équité et avancer sur des projets modestes mais qui vont dans le bon sens. Être vigilant, être attentif à ces questions. Par exemple un bâtiment patrimonial peut devenir un habitat partagé/intergénérationnel et pas nécessairement un musée.

Un territoire de qualité pour le maraichage : une exigence particulière sur cette activité économique pas seulement en termes d'environnement mais aussi en terme de solidarité, de façon de travailler (une fierté dans cette activité : « marque Parc ? » Qu'est-ce qu'un maraichage solidaire, équitable ?).

Travailler sur des actions coopératives.

### III. NOUVEAUX MODES D HABITER

---

**Comment favoriser des modes d'habiter intégrant les enjeux environnementaux en prenant en compte les attentes sociétales ?**

#### **Orientations stratégiques**

Au préalable : identifier les enjeux environnementaux et les attentes sociétales. Que privilégier ?

- ★ **Décroissance positive et locale.**
- ★ **Prendre en compte le changement climatique, anticiper les changements,** identifier des modes d'habiter liées aux évolutions économiques climatiques.  
Favoriser l'écoconstruction, bâtiments à énergie positive, éco matériaux, utiliser au maximum les ressources locales.  
Réhabiliter le patrimoine existant avec des aides significatives.  
Changer la vision des lotissements et revenir à des formes plus urbanisée.  
Développer la production de ressources locales accessibles à tous.
- ★ **Favoriser l'intergénérationnel**  
Construire des espaces intergénérationnels où se côtoient de jeunes, de personnes âgées des enfants.  
Combiner les outils pour répondre aux besoins au fil de la vie, intermodalités.
- ★ **Limiter l'étalement urbain**  
Diminuer les surfaces d'habitation (grouper, densifier avec de l'intergénérationnel) et privilégier le local.  
Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles.  
Réconforter les hameaux sans extension.  
Diminution des surfaces pavillonnaires.  
Favoriser l'intégration architecturale des projets.
- ★ **Intégrer la mobilité en amont dans l'aménagement du territoire**  
Un habitat proche des équipements publics et des zones d'emploi et d'activité ou trouver du travail près de son logement, vigilance/ concentration de l'habitat, de l'activité sur les métropoles, quelles nouvelles organisation du travail ?  
Aménagement des centres-bourg, centres-villes sans voiture.  
Plus de place aux vélos et à la marche.  
Développement des réseaux qui permettent le télétravail en campagne.  
Habitat alternatif : yourte, sur la Loire.../ règles urbanismes et problèmes environnementaux liés à ces habitats.
- ★ **Renforcer la place des citoyens.**  
Faire connaître auprès des élus et des habitants ces enjeux : rôle de communication.  
Concertation : commission citoyenne d'attribution des terrains qui supervise les permis de construire accordée par les maires.

## Rôle du Parc, pistes d'actions

Conseil, médiateur, diffuseur d'informations, rôle éducatif.

Création d'un guichet unique pour recentrer des projets et aider les porteurs de projets.

Améliorer les projets : PLUI...

Aider les personnes qui vont vers un habitat plus naturel, dans les démarches, les orienter vers les entreprises qui utilisent des matériaux locaux et éco-matériaux

Sensibilisation à un environnement sensible qui justifie l'usage des éco matériaux

Etudier l'opportunité de l'habitat alternatif

Mobiliser, accompagner, former ceux qui ont un levier entre les mains. Rôle d'interface du Parc auprès des aménageurs, chambres de commerces, élus...

## IV. SYNERGIES ENTRE ACTEURS

**Comment développer des synergies entre les acteurs des territoires (complémentarités, alliances) pour favoriser un urbanisme de qualité ?**

### Orientations stratégiques

Définir des valeurs partagées, une ambition commune, une signature qui peut rassembler. Définir quelles sont les valeurs humaines, de vivre ensemble qui peuvent favoriser cet urbanisme de qualité.

- ★ **Définir une méthode, évoquer la question de la co-construction** avec l'usager de la ville, de la campagne.

ateliers de réflexion de collaboration avec les habitants  
« une sentinelle » par village

- ★ **Prendre en compte la mixité sociale**, penser à tous les types de revenus que ce soit dans la construction ou la rénovation.

Chantiers participatifs qui peuvent faire baisser les coûts de travaux

- ★ **Valoriser l'existant, la variété des savoir-faire, la mémoire des lieux**, ce qui fait que l'on se sent bien ici revitalisation des centre-bourg

les matériaux et filières de matériaux ; biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains (construction ou rénovation bâti ancien : chanvre, bois, ardoises vitres photovoltaïques, triple vitrage homologués par les ABF (entreprise de Langeais)

- ★ **Définir une politique urbanistique : ce que l'on conserve/ ce que l'on abandonne**

Maintenir ou renforcer les ZPPAPU

Consolider les politiques de restauration et réhabilitation du bâti ancien pour conserver cet urbanisme particulier

Développer des stratégies d'aide financière ou matérielle

Collaboration avec les habitants et la prise en compte des moyens financiers différents

Aider les jeunes entrepreneurs qui veulent investir ces questions

★ **Résilience : urbanisme intégré à son environnement**

transports ;

économie d'énergie, PNR étoilé

**Rôle du Parc, pistes d'actions**

★ Travailler des recherches actions, être au cœur des synergies entre les différents acteurs.

Etre exemplaire dans ses actions (ex : construction Maison du Parc)

Se positionner sur l'opérationnel plus que sur la théorie. Relier à l'idée de valoriser l'existant.

Limitation du mitage, resserré sur l'environnement urbain, opération BIMBY (densification)

Faire connaître et communiquer, diffuser (type doc habitat sain...)

Accompagner en ingénierie, conseil.

## V. PLACE DU CITOYEN

**Comment donner de la place aux citoyens dans la gouvernance de la cité (habitat, cadre de vie, territoire) ?**

**Orientations stratégiques**

★ Repenser **le mode de définition de l'urbanisme** pour faire évoluer la réflexion du citoyen.

★ **Associer le plus possible les citoyens à toutes les réflexions.** Valoriser l'engagement citoyen, partager l'expérience et les innovations notamment pour faire évoluer les réflexions avec les citoyens : par exemple via des diagnostics habitat partagé.

★ **Renforcer la culture de la participation**, multiplier les occasions de participation, de réflexion et de partage : commissions ouverte à des représentants de citoyens, des réunions thématiques par projet...Processus long, il faut habituer les habitants à participer.

★ **Avoir un héritage et une vision commune à partager.** Transmission, lien entre les personnes qui habitent depuis longtemps le territoire et les nouveaux habitants.

★ **Responsabiliser les citoyens** : valorisant les initiatives, l'engagement.

**Rôle du Parc, pistes d'actions**

Education, sensibilisation, communiquer différemment, aller où sont les gens, à leur rencontre.

Assistance dans les projets citoyens.

Construire les projets avec les citoyens

Aider les ambassadeurs du Parc dans leur rôle.

Formation pour désinhiber les citoyens, via des ateliers pour tous.

Diagnostic habitat partagé avec les citoyens, un moyen de sensibiliser les citoyens et les élus.

Par ce que les modes de vie évoluent et que l'on est souvent sur des schémas anciens.

Pour repenser les modes de définition de l'urbanisme.

## ANNEXE – Liste des participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
<b>Agent de collectivité</b>	AL BOLBO	Lina	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1
	LAIDET	Myriam	Mission Val de Loire	1
	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1
<b>Total Agent de collectivité</b>				<b>3</b>
<b>Agent de l'Etat</b>	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1
	URSELY	Julien	DDT 37	1
	HUCHEDE	Didier	DDT 49	1
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Camp de Fontevraud Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement	1
<b>Total Agent de l'Etat</b>				<b>4</b>
<b>Associatif</b>	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN	1
	GUILLOT	Magali	CPIE Touraine Val de Loire	1
	MARY	Chantal	Université Populaire du Saumurois	1
<b>Total Associatif</b>				<b>3</b>
<b>Elu</b>	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1
	ECHAPT	Catherine	Commune de Bourgueil	1
	NOUVELLET	Elisabeth	Commune de Blou	1
	SOURDEAU	Jean-Claude	Elu référent	1
<b>Total Elu</b>				<b>4</b>
<b>Habitant</b>	BRAUER	Catherine		1
	CABY	Gerard		1
	MARCHAND	Jean-Paul		1
	MENARD	Serge		1
	NOUVELLET	Patrick		1
	VERDIER	Michel		1
<b>Total Habitant</b>				<b>6</b>
<b>Total général</b>				<b>20</b>